

BAREME DES HONORAIRES

A la charge des vendeurs

VENTE DE BIENS A USAGE D'HABITATION, IMMEUBLES A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL, VENTE DE TERRAINS TVA à 20 %

Inférieur à 49 999 €	5 000 € TTC forfaitaires
De 50 000 € à 69 999 €.....	6 000 € TTC forfaitaires
De 70 000 € à 89 999 €.....	7 000 € TTC forfaitaires
De 90 000 € à 149 999 €.....	8 % TTC
De 150 000 € à 199 999 €.....	7 % TTC
De 200 000 € à 249 999 €.....	6,5 % TTC
De 250 000 € à 349 999 €.....	6 % TTC
Au-delà de 350 000 €	5 % TTC

ESTIMATION DE VALEUR.....150,00 € TTC

EN CAS DE DELEGATION DE MANDAT, LES HONORAIRES APPLICABLES SONT CEUX DE L'AGENCE AYANT REÇU LE MANDAT INITIAL.

HONORAIRES DE LOCATION

Le montant des honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction du bail : 8% TTC du loyer annuel.

Le montant des honoraires de réalisation de l'état des lieux : 4% TTC du loyer annuel.

Tous deux dans la limite du prix au m² autorisé par la loi et partagé par moitié entre le bailleur et le locataire.

Avignon Provence

8 Place Pie - 84000 Avignon

Tél 04 90 16 06 06 - Fax 04 90 16 07 11 - E-mail : avignonprovence@orpi.com

SAS JL Avignon Provence au capital de 5 000 € - RCS Avignon B 824 544 118 – Garantie financière GALIAN 89 Rue de la Boétie – 75008 Paris

Carte professionnelle Transactions délivrée par la préfecture du vaucluse n° CPI 8401 2017 000 016 102 garantie pour un montant de 120 000 € -

TVA intracommunautaire FR 58 824544118 - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

www.orpi.com/avignonprovence